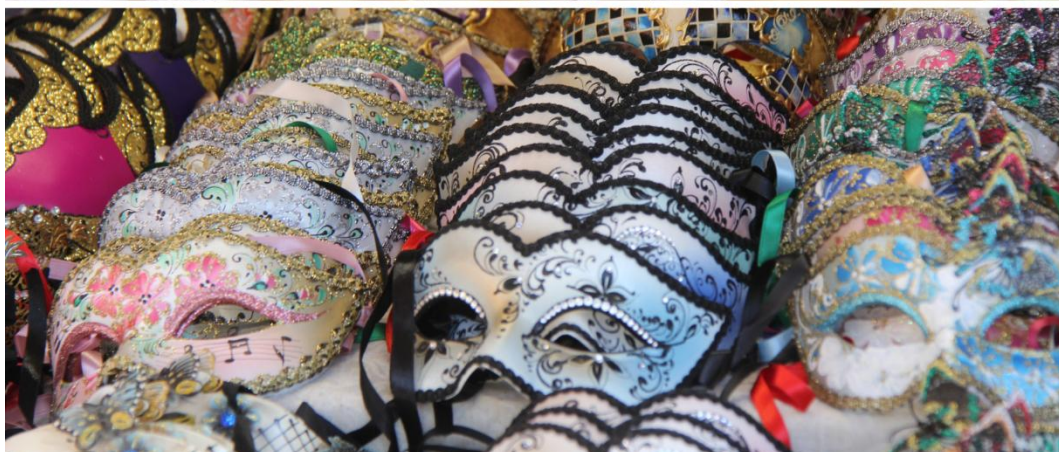


L'ESCAPADE VÉNITIENNE

Du 10 au 13 septembre 2026



DOSSIER DE CANDIDATURE – Masqués

Le dossier de candidature, rempli et signé, est à retourner par courrier avant le 31 mai 2026 :

À l'attention de Madame la Directrice

CASTRES Evènements - 1, place de l'abattoir - 81100 CASTRES

IMPORTANT : Le respect de la charte du « Masqué Vénitien de Castres » est obligatoire pour participer aux flâneries et parades.

Identification du demandeur

NOM* : Prénom* :

Date de naissance* :

Adresse complète* :

.....

.....

Pays* : Indicatif téléphonique* :

N° de téléphone et/ou portable* :

Email* :

Photos*

Votre demande doit être obligatoirement accompagnée d'au moins une photo du costume en pied ainsi que d'une photo du masque.

Flâneries et parades des Masqués Vénitiens de Castres*

En cochant la case, vous vous engagez à être présent lors des flâneries et parades sur les jours sélectionnés.

- Jeudi 10 septembre
- Vendredi 11 septembre
- Samedi 12 septembre
- Dimanche 13 septembre

Votre participation vous sera confirmée après l'étude de votre dossier par la commission.



Le port d'un masque vénitien, conformément à l'esprit et à l'esthétique de la manifestation et à la charte des masqués, est obligatoire lors des déambulations et animations de l'Escapade Vénitienne. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner la non-prise en charge des frais d'hébergement par l'organisateur.

Je soussigné(e) déclare faire acte de candidature pour participer en tant que Masqué à L'Escapade Vénitienne du 10 au 13 septembre 2026.

- Je déclare avoir pris connaissance de la charte du « Masqué Vénitien de Castres », je l'accepte et je m'engage à la respecter.
- Je m'engage à respecter le planning qui me sera communiqué par la régie CASTRES Evènements.
- J'autorise la régie CASTRES Evènements et la Ville de Castres à prendre des photos ou vidéos et à les utiliser dans le cadre de la promotion de L'Escapade Vénitienne de Castres.
- J'accepte que les informations renseignées ci-dessus soient traitées par la régie CASTRES Evènements, dans le cadre de cette démarche uniquement et conservées pour une durée maximale de deux années.

Fait à Le

Signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (modifiée le 20/06/2018), ainsi qu'au Règlement général sur la protection des données en vigueur au 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au DPO de la Ville de Castres via ce formulaire ou à l'adresse suivante : dpo@ville-castres.fr

***champs obligatoires**

